

## CALENDRIER DE RÉINSCRIPTION Année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Les réinscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

Classe	Date	Heure	Salle	Site
Entrée en 5ème	Mardi 02 juillet 2019	08 h00 – 12 h 30	Salle 2	Site principal
Entrée en 4ème	Mercredi 03 juillet 2019	08 h00 – 12 h 30	Salle 2	Site principal
Entrée en 3ème	Jeudi 04 juillet 2019	08 h00 – 12 h 30	Salle 2	Site principal

### Pièces à fournir :

- La fiche de renseignements "Siècle" remise à votre enfant complétée ainsi que l'autorisation pour le droit à l'image
- 3 photos d'identité récentes ; (portant le nom et le prénom de l'élève au dos). *Les photos scannées ou photocopiées ne sont pas acceptées.*
- 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2019/2020
- Adresse mail des deux parents
- Photocopie du livret de famille **en cas de modification** de la cellule familiale
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou passeport
- 1 justificatif d'adresse (loyer, eau ou électricité) si changement d'adresse
- Le quitus de remise de manuels scolaires et des livres empruntés au C. D. I.
- 1 R.I.B. à jour

### Tenue Education Physique et Sportive (EPS) :

- Il vous sera possible de faire l'acquisition des Tee-shirts EPS réglementaires lors de l'inscription (Valeur 8 € l'unité)

### Dérogação :

Pour tous les élèves qui ont obtenu une dérogation à la sectorisation :

- Notification d'affectation du rectorat autorisant l'inscription au collège le Carbet
- Exéat de l'établissement d'origine

*Les parents sont informés qu'aucune réinscription ne sera acceptée si ils ne sont pas en capacité de présenter un quitus à jour remis par le service de gestion lors de la remise des manuels.*

*Dans le cas où des manuels scolaires ou des livres du CDI auraient été détériorés ou perdus, les parents veilleront à s'acquitter du remboursement auprès du service de gestion avant l'inscription.*

- Tout changement : de nom, d'adresse, de numéro de téléphone ou de responsable légal doit être signalé **en rouge** sur la « fiche de renseignements siècle » qui a été remise à votre enfant.
  - En cas de changement d'état civil, fournir une photocopie du livret de famille.

*La présence des parents est exigée pour signer les dossiers.*

***Aucun dossier incomplet ne sera accepté.***

CARBET, le 14 juin 2019  
 La Principale,  
  
 Annie BARÈGE